



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carburants

Question au Gouvernement n° 3314

Texte de la question

PRIX DU CARBURANT

M. le président. La parole est à M. Alain Néri, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Alain Néri. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

La hausse du prix des carburants à la pompe pèse lourdement sur le pouvoir d'achat des Français, particulièrement des plus modestes. Le Gouvernement justifie ces hausses exorbitantes par l'augmentation du prix du baril de brut. Or, quand le prix du baril baisse, le bon sens voudrait que le prix à la pompe diminue. Mais chaque jour, les Français constatent que cette baisse n'est pas répercutée à la pompe.

Face à cette situation, Mme Lagarde fait mine de se mettre en colère, ne se contentant plus d'encourager les Français à préférer le vélo à la voiture. Elle menace les pétroliers de sanctions. Total, dont les bénéfices ont bondi de 32 % en 2010, en tremble déjà !

M. Jean Glavany. Ils sont terrorisés !

M. Alain Néri. À la fin du mois de mars, j'avais invité M. Besson à bloquer le prix de l'essence : il m'avait taxé de démagogie. Lorsque M. Ayrault et d'autres de ses collègues du groupe socialiste ont suggéré à Mme Lagarde de mettre en oeuvre le décret du 8 août 1990 permettant de refuser des hausses excessives pour lutter contre la spéculation, elle les a traités de ringards.

Mais être ringards, c'est se laisser berner par les compagnies pétrolières, comme le Gouvernement. En mai, le prix du baril de brut a baissé de 8,5 %, ce qui aurait dû entraîner une baisse dans des proportions équivalentes à la pompe, soit 6 centimes pour le gasoil, dont le prix n'a baissé que de 3,2 centimes, et 4 centimes pour l'essence sans plomb, dont le prix n'a baissé que de 0,2 centime. Où est passée la différence, si ce n'est dans la poche des pétroliers ?

Mme Lagarde, dès le 10 mars, promettait de surveiller les tarifs des carburants. On voit le résultat ! Aujourd'hui, elle affirme qu'elle va demander des explications appropriées aux pétroliers.

Mais les Français ne veulent plus se contenter d'explications, même appropriées, ils veulent des actes. Ils exigent tout simplement qu'en cas de baisse du prix du baril, le prix de l'essence à la pompe baisse également. Quand allez-vous enfin vous décider à prendre des mesures appropriées ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Frédéric Lefebvre, secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation.

M. Frédéric Lefebvre, *secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation*. Monsieur Néri, je suis désolé de vous décevoir mais le temps des économies administrées est révolu. Mon collègue Éric Besson a eu parfaitement raison de parler de démagogie à propos de votre proposition de bloquer les prix.

En temps de crise des matières premières, le rôle du Gouvernement est de protéger les consommateurs.

(*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Christian Bataille. Vous ne faites rien du tout !

M. Frédéric Lefebvre, *secrétaire d'État*. Le Président de la République a mis à l'ordre du jour du G20 la question des matières premières.

M. Jean Glavany. Chiche !

M. Frédéric Lefebvre, *secrétaire d'État*. Pour le reste, avec Christine Lagarde, avec Éric Besson, nous agissons. (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Christian Bataille. Zéro !

M. Frédéric Lefebvre, *secrétaire d'État*. Avec le forfait kilométrique, nous avons protégé cette France qui roule, qui travaille dur, qui résiste à la crise. (*Exclamations et rires sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Jean Glavany. La France qui se fait rouler plutôt !

M. Frédéric Lefebvre, *secrétaire d'État*. Pour ce qui concerne la question du prix du carburant, je vous rappelle que c'est notre gouvernement qui a mis en place l'observatoire des prix et des marges, qui nous permet aujourd'hui de demander des comptes à la filière pétrolière parce que nous sommes bien décidés à ce que les engagements pris en matière de répercussion à la baisse soient tenus.

Pour que les consommateurs puissent faire jouer la concurrence, notre objectif est de les informer en temps réel.

M. Jean Glavany. Il va nous parler d'Internet !

M. Frédéric Lefebvre, *secrétaire d'État*. Nous avons mis en place un site internet, www.prix-carburants.gouv.fr, afin que nos concitoyens puissent comparer les prix entre pompes, sachant que les différences vont parfois jusqu'à 15 centimes entre stations même peu éloignées l'une de l'autre.

Excusez-moi de vous rappeler un mauvais souvenir, mais la TIPP flottante, lorsque vous l'avez mise en place, a coûté 2,7 milliards d'euros aux contribuables pour une baisse de moins de 2 centimes des prix à la pompe.

Dans cette affaire, nous agissons ; vous, comme d'habitude, vous critiquez.

M. Jean Glavany. Que d'applaudissements !

Données clés

Auteur : [M. Alain Néri](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3314

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, PME, tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, PME, tourisme, services et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er juin 2011